



**Pendant la 3ème convention du MRC qui s'est tenue au Palais des Congrès dans la nuit du 9 décembre 2023, un individu du nom de NOUMBA Serge Siméon s'est infiltré dans la salle sans être muni d'un badge, ce qui lui a valu une exclusion immédiate.**

De plus, il a été découvert en possession d'une arme. Après son expulsion, NOUMBA Serge Siméon s'est présenté dans le journal télévisé d'Equinoxe en tant que membre du Comité d'Organisation de la Convention.

Cependant, il a été révélé que NOUMBA Serge Siméon n'est plus considéré comme militant du MRC depuis une décision prise en 2014 par la Commission de Médiation et d'Arbitrage.

Les autorités compétentes devraient mener une enquête pour déterminer les motivations de cet individu et comment il a pu avoir accès à une arme.